

LETTRE

D'UN

ANCIEN PRISONNIER

DE LA BASTILLE



A M. CAMUS, Député à l'Assemblée Nationale;

OU

État des pensions que le Ministère propose d'accorder aux Tortureurs et Geoliers en chefs et subalternes de cette prison d'État et à leurs complices :

Pour servir de suite à la Bastille dévoilée, et à tout ce qui a été écrit sur ce sujet.



A PARIS,

1790.